

Pour vous déplacer en toute autonomie

FORMATION
TRAVAIL
SANTÉ
LOISIRS
APPROVISIONNEMENT

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

EXPRESS
TAXI COLLECTIF & PARTAGÉ
Transports de GROUPES

Heure du conte Pâques

Jeudi le 21 mars à 18h00 à la bibliothèque municipale
Surprise pour les enfants et tirage de livres

POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour **les appels d'urgence**, tels les fuites d'eau, éboulis ou autre situation, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au **819-228-3236, poste # 5.**

Votre municipalité en bref

Saint-Léon-le-Grand

Février 2024



<p><u>Bureau municipal</u></p> <p>Téléphone : 819-228-3236 #1</p> <p>Télécopieur : 819-228-8088</p> <p>Courriel : hoteldeville@st-leon.com</p> <p>Horaires : Lundi au jeudi 9h à 12h et 13h à 16h30</p>	<p><u>Prochaine séance du conseil</u></p> <p>Date : Mardi 5 mars 2024</p> <p>Heure : 19h00</p> <p>Endroit : Porte côté latérale gauche du bureau municipal</p>
--	---

Mot de la mairesse

J'aimerais faire un petit récapitulatif de la dernière année. Le début de l'année 2023 fut marqué de plusieurs bouleversements, soit le départ du personnel administratif, d'un changement au niveau des membres du conseil et un peu plus tard du directeur aux travaux publics. Tous ces bouleversements ont évidemment apporté son lot d'inconvénients avec la fermeture du bureau municipal et du comptoir postal, un ralentissement au niveau des travaux effectués et plusieurs autres délais.

Un an plus tard, où en sommes-nous rendus? Nous avons une nouvelle équipe d'employés très compétente et un conseil respectueux qui souhaite aller de l'avant! Les heures d'ouverture du bureau municipal sont de retour à la normale malgré quelques petites modifications et le bureau postal est ouvert. Plusieurs projets ont été également réalisés soit, le nouveau terrain de jeu du centre des loisirs, les travaux d'asphaltage dans le rang Barthélemy et le rang des Ambroise et la réouverture de la bibliothèque municipale. Près d'une vingtaine d'activités ont été organisées et un super camp de jour avec un nombre record d'inscriptions.

Le conseil a plusieurs projets pour l'année à venir, avec la mise à jour de règlements, de politique de gestion, des travaux de voirie, un site web plus convivial, de belles activités organisées pour vous, etc.

Bonne Saint-Valentin!

Marilyne Gélinas

Résumé des procès-verbaux

- Demande d'aide financière pour le camp de jour à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie ;
- Emprunt temporaire PIIRL/abroge la résolution no.10-2024 ;
- Demande subvention - Carrefour jeunesse-emploi-Desjardins jeunes au travail 2024 - Camp de jour
- Bilan comité des loisirs 2023;
- Paiement 1er versement de la quote-part de la MRC de Maskinongé ;
- Camp de jour : engagement du personnel et adoption du budget ;
- Modernisation/Création du site internet de la Municipalité;
- Engagement d'adhésion a l'entente de collecte des ordures ;
- Compensation financière aux jeunes sportifs résidants de la municipalité
- Location de la terre agricole (terrain en arrière du centre des loisirs
- Paiement règlement d'emprunt Maskicom
- Entretien de la pelouse des terrains de la municipalité-Demande de prix
- Élection partielle-Autorisation de dépenses et rémunération du personnel



Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

52, rue de la Fabrique
Saint-Léon-le-Grand (Québec) J0K 2W0
Courriel pour candidature : hoteldeville@st-leon.com

Offre d'emploi *Animateur de camp de jour*

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand, sous la supervision de la directrice générale, est à la recherche d'animateur pour son camp de jour 2024.

Les responsabilités diverses attenantes au poste sont :

- Prendre en charge les enfants âgés entre 4 et 12 ans et les divertir
- Organiser des activités sportives et éducatives
- Maintenir une discipline adéquate
- Accompagner et surveiller les enfants lors des sorties

Le postulant doit :

- Avoir 16 ans et +

La durée du camp de jour est de 7 semaines entre le 24 juin et le 9 août 2024. L'horaire est variable du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30 à raison de 20h par semaine. La rémunération sera au taux de 17\$ de l'heure. Les curriculums vitae doivent être acheminés au bureau municipal ou par courriel aux coordonnées ici-bas **avant le 29 février 2024**.

Posez votre candidature

Veillez nous transmettre votre curriculum vitae, avant 16 h00, le jeudi 29 février 2024, par courriel à : hoteldeville@st-leon.com ou par la poste : 52, rue de la Fabrique, Saint-Léon-Le-Grand J0K 2W0

Cette offre d'emploi s'adresse également aux hommes et aux femmes. Le masculin a été employé afin d'alléger le texte.

- Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

février								mars							
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°
				1	2	3	5						1	2	9
4	5	6	7	8	9	10	6	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	7	10	11	12	13	14	15	16	11
18	19	20	21	22	23	24	8	17	18	19	20	21	22	23	12
25	26	27	28	29			9	24	25	26	27	28	29	30	13
								31							14



Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

52, rue de la Fabrique
Saint-Léon-le-Grand (Québec) J0K 2W0
Courriel pour candidature : hoteldeville@st-leon.com

Offre d'emploi

Préposé à la bibliothèque municipale et scolaire

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand, sous la supervision de la directrice générale, est à la recherche d'un préposé à la bibliothèque municipale et scolaire.

Les responsabilités diverses attenantes au poste sont :

- Accueillir les élèves et les citoyens
- Classer les livres
- Effectuer les prêts et les retours de livres

Le postulant doit :

- Avoir le sens de l'organisation, de l'autonomie et de la débrouillardise;
- Aisance avec le logiciel Microsoft Excel

La rémunération sera au taux de 15,25\$ de l'heure. La bibliothèque scolaire est ouverte un avant-midi aux trois semaines durant l'année scolaire. La bibliothèque municipale est ouverte un soir par mois de 18h à 20h. Les curriculum vitae doivent être acheminés au bureau municipal ou par courriel aux coordonnées ici-bas **avant le 29 février 2024**.

Posez votre candidature

Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae, avant 16 h00, le jeudi 29 février 2024, par courriel à : hoteldeville@st-leon.com ou par la poste : 52, rue de la Fabrique, Saint-Léon-Le-Grand J0K 2W0

Cette offre d'emploi s'adresse également aux hommes et aux femmes. Le masculin a été employé afin d'alléger le texte.

- Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

TERRE AGRICOLE À LOUER

Avis aux agriculteurs intéressés :

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire louer la terre agricole situé à l'arrière du centre des loisirs pour la période de 2024 avec possibilité d'une année d'option pour 2025, pour activité agricole seulement.

D'une superficie d'environ 18 arpents, non drainée, libre dès maintenant pour culture à l'été 2024.

Vous avez jusqu'au 26 février 2024 16h30 pour faire une offre par écrit au bureau municipal. Le prix offert doit être identifié pour l'année 2024 et que le prix pour l'année d'option soit le même que 2024. La municipalité se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'année d'option. Pour information, contactez madame Karine Trahan, directrice générale, au 819-228-3236 au poste 3750.

ENTRETIEN DE LA PELOUSE DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ

DEMANDE DE PRIX

Avis aux entrepreneurs intéressés :

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand demande des prix pour l'entretien de la pelouse des terrains municipaux.

Le prix doit être identifié pour 3 ans soit pour l'année 2024-2025-2026 distinctement.

Vous avez jusqu'au 26 février 2024 16h30 pour faire une offre par écrit au bureau municipal. Le prix offert doit être identifié pour l'année 2024-2025-2026 distinctement. Pour information, contactez madame Karine Trahan, directrice générale, au 819-228-3236 au poste 3750.

Compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité

Âge admissible : 0 à 17 ans (l'enfant âgé de 17 ans doit être inscrit au secondaire).

Les réclamations seront pour la période du 1er août 2023 jusqu'au 31 juillet 2024.

Montant maximum de 200\$ par enfant par année.

Exigences requises:

- QUE pour avoir droit à la compensation financière, il doit être établi que l'enfant demeure de façon permanente chez sa mère ou son père et que la résidence principale du parent est dans la municipalité de Saint-Léon-le-Grand ;
- QUE si l'enfant est en garde partagée, seulement la moitié de la compensation sera remboursée aux parents qui en fera la demande et qui réside sur le territoire de Saint-Léon-le-Grand;
- QUE le paiement soit émis suite à la présentation des pièces justificatives officielles provenant d'un organisme reconnu (inscriptions des enfants) et ce une fois par année;
- QUE la municipalité accepte le cumulatif de plusieurs factures par enfant pour la période de remboursement soit du 1^{er} août au 31 juillet;
- QUE le remboursement soit fait une fois par année au mois d'octobre;
- QUE chaque enfant aura droit à un remboursement jusqu'à concurrence de 200 \$ par année de réclamation;
- QUE le chèque soit émis au nom du parent qui fera la demande de compensation financière;
- QUE la municipalité se donne le droit de modifier en tout temps le budget, le % de remboursement et le maximum attribué;
- QUE la municipalité de Saint-Léon-le-Grand pourra mettre fin à cette aide, si elle le juge nécessaire, et ce à n'importe quel moment.

Le formulaire de réclamation est disponible au bureau municipal ou peut être demandé par courriel à hoteldeville@st-leon.com.



Camp de jour - Été 2024



Le camp de jour de Saint-Léon-le-Grand est de retour pour une 18^e année, le temps des inscriptions débute!

Coûts du camp de jour par enfant (4 ans et +):

	Résidents	Non-Résidents
1 ^{er} enfant pour 7 semaines :	230 \$	275 \$
2 ^e enfant et plus pour 7 semaines :	175 \$	210 \$
4 semaines de camp (par enfant) :	160 \$	195 \$

Pour une durée de 4 semaines, les dates devront être fixées à l'avance.

Coûts pour le service de garde par enfant :

	Résidents	Non-Résidents
Enfant pour 7 semaines :	155 \$	190 \$
4 semaines de camp (par enfant) :	105 \$	130 \$

Un service de garde est mis en place pour la durée du camp de jour, mais le nombre d'enfants inscrits pourrait être limité.

Heures d'ouverture

Camp de jour :	de 9h00 à 16h00
Service de garde :	de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30

Durée du camp de jour

Du 24 juin au 09 août 2024 pour une période de 7 semaines

Les coûts seront payables en deux versements soit les 20 mai et 20 juin 2024.

Nous demandons aux parents d'inscrire leurs enfants avant le 12 avril 2024, à défaut de quoi un montant de 20 \$ par enfant sera ajouté au total de la facture.

*** Les places étant limitées, seulement s'il est nécessaire, les enfants de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand et Saint-Sévère seront privilégiés**

Advenant un faible taux de participation au camp de jour, les responsables de son organisation pourront décider d'annuler le camp de jour pour cette année.